



## Résultats 2006 estimés conformes aux prévisions

- **Chiffre d'affaires 2006 supérieur à 50 M€**
- **Très forte progression du ROC : + 70 %**
- **Doublement du résultat net**

## Augmentation de capital pour financer les projets de développement notamment l'implantation au Vietnam

*THERMOCOMPACT est un des leaders mondiaux du revêtement et des fils de haute technicité.*

Milliers d'euros	2005	2006 Données estimées	2005/2006
<b>Chiffre d'affaires</b>	41 285	51 146	+ 24 %
<b>Résultat opérationnel courant</b>	2 226	3 769	+ 70 %
<b>Résultat net</b>	<b>980</b>	<b>2 192</b>	<b>Multiplié par 2,2</b>
<b>Endettement net</b>	15 196	10 743	-
<b>Capitaux Propres</b>	6 744	9 003	-

**L'exercice 2006 du Groupe THERMOCOMPACT a été marqué par une forte croissance du chiffre d'affaires sur ses trois pôles et une très forte progression de tous ses résultats.**

Le pôle « Revêtement de surface » (13 % du CA), spécialisé dans les métaux précieux, dopé par le besoin de fiabilisation et de sécurité des produits enregistre une croissance de 37 % de son chiffre d'affaires sur 2006. Ce pôle, recentré sur des marchés à valeur ajoutée, en perpétuel renouvellement (Sécurité automobile, défense,...), est entré dans une dynamique de croissance maîtrisée.

Le pôle « Fils de Haute Technologie » (40 % du CA), porté par une forte demande mondiale de fils très techniques (notamment fils haute température), enregistre en 2006 une progression de 25 % de son activité. Cette technologie reconnue, dans la fabrication de fils revêtus, place efficacement le groupe sur des nouvelles zones de croissance notamment asiatiques.

Le succès rencontré sur les marchés asiatique et américain par les nouvelles gammes de fils EDM lancées en 2005, permet au pôle « Fils d'usinage par micro-étagelage- EDM » (47 % du CA) d'enregistrer une croissance de 20 % de ses ventes sur l'exercice 2006. En mettant en place une stratégie de volume sur les produits haut de gamme (fils moins chers et plus performants), THERMOCOMPACT se positionne sur un nouveau segment de marché à fort potentiel. Par ailleurs, en rendant ces fils compatibles avec tout type de machines pour l'électroérosion, THERMOCOMPACT qui offre ainsi d'avantage de performances à ses clients va entrer dans une nouvelle dynamique de croissance forte.

### **Poursuite de la progression des résultats**

A l'image du 1<sup>er</sup> semestre, les résultats du groupe sur l'année 2006 traduisent l'accélération de l'activité et la maîtrise des coûts d'exploitation.

Le ROC s'inscrit à 3,7 M€ contre 2,2 M€ en 2005, soit une progression de 70 % qui le porte à 7,4 % du chiffre d'affaires (+ 2 points par rapport à 2005).

Par conséquent, le résultat net à 2,2 M€ a doublé sur la même période et s'inscrit à 4,3 % du CA.

Conformément aux engagements pris, THERMOCOMPACT poursuit son désendettement, le gearing (*Endettement net / Fonds propres*) s'établit à 1,19 contre 2,2 l'année précédente.

### **Perspectives 2007 : accélération de l'expansion en Asie**

Fort de ces bons résultats, THERMOCOMPACT va poursuivre son développement rentable en développant ses produits à forte valeur ajoutée (politique de R&D soutenue, stratégie de co-développement) et en renforçant ses positions sur de nouvelles zones dynamiques.

Mi-2006, le groupe a étudié une implantation en Asie. En fin d'année, la décision d'une implantation au Vietnam d'une unité de production de fils a été programmée. L'usine, dont les travaux ont commencé début mars, sera opérationnelle dès septembre 2007. D'une superficie de 6 000 m<sup>2</sup>, l'unité baptisée « Hi-Tech Wires Asia » bénéficiant d'une licence d'exploitation type EPZ, a pour objectif la production de 1 250 t par an de fils, dont 80 % fils EDM et 20 % fils Haute technologie.

Présent commercialement depuis 7 ans en Asie, cette zone constitue un nouveau levier de croissance pour le groupe qui souhaite y réaliser 25 % de ses ventes d'ici 2010.

**Afin de se donner les moyens de ses ambitions THERMOCOMPACT lance une augmentation de capital avec DPS.**

## **Modalités de l'augmentation de capital**

### **Nombre d'actions nouvelles à émettre**

343 300 actions nouvelles.

### **Prix d'émission**

16,30 euros par action, à libérer intégralement en espèces à la souscription.

### **Pourcentage en capital et droit de vote que représentent les actions nouvelles**

Sur la base du capital social de Thermocompact qui s'élève, à la date du 28/02/2007 à 4 000 000 euros représenté par 1 201 555 actions, l'augmentation de capital d'un montant 5 595 790 millions d'euros, prime d'émission comprise par l'émission de 343 300 actions nouvelles, représenterait 22,22% du capital et 14,97% des droits de vote de la société à cette même date.

### **Date de jouissance**

Les actions porteront jouissance au 1<sup>er</sup> janvier 2006. Les actionnaires titulaires des actions nouvelles bénéficieront de tous les dividendes versés à la société à compter de leur émission, les actions nouvelles étant dès cette date assimilées aux actions anciennes.

### **Droit préférentiel de souscription**

Chaque actionnaire recevra un droit préférentiel de souscription par action détenue à l'issue de la séance de bourse du 29 mars 2007

Les détenteurs de droits préférentiels de souscription pourront souscrire:

- A titre irréductible, à raison de 2 actions nouvelles pour 7 actions anciennes, sans qu'il soit tenu compte des fractions d'actions (7 droits préférentiels de souscription permettront de souscrire à 2 actions nouvelles).
- A titre réductible, pour le nombre d'actions nouvelles qu'ils désireront, en sus de celles leur revenant du chef de l'exercice de leurs droits préférentiels de souscription à titre irréductible.

### **Valeur théorique du droit préférentiel de souscription et de l'action Thermocompact ex-droit**

Sur la base d'un droit préférentiel de souscription de 0,94 €  
 $16,30 \text{ €} + (0,94 \times 7/2) = 19,61 \text{ €}$

### **Période de souscription**

Du 30 mars 2007 au 10 avril 2007 inclus.

### **Cotation du droit préférentiel de souscription**

Les droits préférentiels de souscription seront détachés des actions le 29 mars 2007 après la séance de bourse et négociables sur le marché Eurolist by Euronext™ du 30 mars 2007 au 10 avril 2007 inclus, sous le code ISIN FR0010450858.

### **Intention de souscription des principaux actionnaires**

Dans le cadre de la présente augmentation de capital, BP Développement, qui détient 329 023 actions ordinaires représentant environ 27,4% du capital et 24,3% des droits de vote du Groupe souscrira à l'augmentation de capital, à titre irréductible, à hauteur de la totalité des droits préférentiels de souscription attachés à ses actions.

Dans le cadre de la présente augmentation de capital, Banque de Vizille, qui détient 86 000 actions ordinaires représentant environ 7,2% du capital et 8,8% des droits de vote du Groupe souscrira à l'augmentation de capital, à titre irréductible, à hauteur de la totalité des droits préférentiels de souscription attachés à ses actions.

Les actionnaires des familles Cornier et Mollard, ainsi que la société Sofil contrôlée par ces mêmes familles, ont l'intention de confier, sous certaines conditions, à la société Vizille Capital Finance le reclassement de tout ou partie de leurs droits préférentiels de souscription auprès d'investisseurs.

Vizille Capital Finance s'est engagé à acheter, du 30/03/2007 au 03/04/2007 inclus, les droits préférentiels de souscription qui lui seraient présentés aux mêmes conditions de prix que celles qui seront proposées à la société Sofil et aux actionnaires des familles Cornier et Mollard.

La Société n'a pas connaissance de l'intention d'autres actionnaires quant à l'exercice ou la cession de leurs droits préférentiels de souscription.

### **Garantie**

Une garantie de bonne fin au sens de l'article L.225-145 du Code de commerce a été délivrée par Vizille Capital Finance en date du 20 mars 2007.

### **Intermédiaires financiers**

La souscription des actions et le versement des fonds par tout souscripteur, dont les titres sont inscrits au nominatif administré ou au porteur, seront reçus jusqu'au 10/04/2007 inclus auprès de son intermédiaire habilité agissant en son nom et pour son compte.

Les souscriptions et versements des actionnaires dont les titres sont inscrits au nominatif pur seront reçus sans frais jusqu'au 10/04/2007 auprès de Natixis – Services Financiers – Emetteurs Assemblées, 10/12 avenue Winston Churchill, 94677 Charenton-Le-Pont Cedex.

Chaque souscription doit être accompagnée du versement du prix de souscription.

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront centralisés chez Natixis, qui sera chargée d'établir le certificat de dépôt des fonds constatant la réalisation de l'augmentation de capital.

## **Calendrier indicatif**

20 mars 2007	Obtention du visa de l'AMF sur le prospectus
21 mars 2007	Diffusion d'un communiqué de lancement de l'opération
23 mars 2007	Parution de la notice au Balo
30 mars 2007	Ouverture de la période de souscription et de cotation des dps
10 avril 2007	Clôture de la période de souscription et de la cotation des dps
23 avril 2007	Règlement livraison / admission / certificat du dépositaire

## **MODALITES DE L'OFFRE ET DE L'ADMISSION A LA NEGOCIATION**

### **Catégorie d'investisseurs potentiels**

L'émission étant réalisée avec maintien du droit préférentiel de souscription à titre irréductible et réductible, les droits préférentiels de souscription sont attribués à l'ensemble des actionnaires de la Société. Les titulaires initiaux des droits préférentiels de souscription ainsi que les cessionnaires de ces droits préférentiels pourront souscrire aux actions nouvelles.

### **Pays dans lesquels l'offre sera ouverte**

L'offre sera ouverte au public en France.

### **Restrictions applicables à l'offre**

La diffusion du prospectus, l'exercice des droits préférentiels de souscription et la vente des droits préférentiels de souscription ou des actions nouvelles peuvent, dans certains pays et y compris aux Etats-Unis d'Amérique, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du prospectus doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Les prestataires habilités ne pourront accepter de souscription aux actions nouvelles ni d'exercice des dps de clients ayant une adresse située dans un pays ayant instauré de telles restrictions. Les ordres correspondants seront réputés nuls et nonavenus.

### **Place de cotation**

Les actions nouvelles émises par Thermocompact seront admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris (Compartiment C) sur la même ligne de cotation que les actions existantes (ayant pour code ISIN FR0004037182) et leur seront entièrement assimilées dès leur admission aux négociations.

### **Dilution: incidence sur la quote-part des capitaux propres**

Un actionnaire détenant, avant l'augmentation de capital, 1 % du capital de la Société, soit 12 016 actions, et qui ne souscrirait pas à la présente émission, verrait sa participation dans le capital et sa quote-part des capitaux propres part du groupe estimés au 31/12/2006, et sur la base du nombre d'actions composant le capital social au 28/02/2007, évoluer de la façon suivante :

Incidence de l'émission des actions	CP pour 1 action (euros)	Participation (% du capital part du groupe)
Avant l'augmentation de capital	7,31 €	1,0%
Après l'augmentation de capital	9,12 €	0,78%

### **Produit brut et produit net de l'émission**

Le produit brut de l'émission s'élève à environ 5 595 790 euros (prime d'émission incluse). Le montant des frais et charges de l'opération est estimé à environ 300 000 euros, y compris la rémunération des intermédiaires financiers. En conséquence, le produit net de l'émission serait d'environ 5 295 790 euros.

### **Mise à disposition du prospectus**

Des exemplaires du prospectus constitué du document de référence, enregistré par l'AMF le 12 mars 2007, et de la note d'opération ayant reçu le visa numéro 07-095 en date du 20 mars 2007, sont disponibles sans frais auprès du Groupe THERMOCOMPACT ainsi que sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et sur le site de la société ([www.groupe-thermotechnologies.com](http://www.groupe-thermotechnologies.com)).

Une notice sera publiée au Bulletin des Annonces Légales Obligatoire.

*THERMOCOMPACT est coté au Compartiment C d'Euronext Paris  
Code ISIN FR000004037182*

---

Contacts : *Société*  
**THERMOCOMPACT**  
Karine Cornier  
Tel : 04 50 27 20 02  
[kcornier@thermocompact.com](mailto:kcornier@thermocompact.com)

*Communication Financière*  
**Altedia Finance**  
J. Gacoin/ S.Allemand  
Tel : 01 44 91 52 49  
[jgacoin@altedia.fr](mailto:jgacoin@altedia.fr)